

La Commune de Welkenraedt recrute Un(e) employé(e) (niveau bachelier) à temps plein pour le service de la recette communale

Welkenraedt, une commune de plus de 10.000 habitants, très active, en plein développement économique et démographique. Welkenraedt, une commune verte et soucieuse de son environnement naturel. Welkenraedt, une commune bénéficiant de nombreuses facilités : centre scolaire, gare de trains, stations de bus, axe autoroutier Liège-Aix, proximité de nombreuses entreprises et commerces). Welkenraedt, une commune élégante proposant de nombreuses activités tout au long de l'année et où il fait bon vivre.

Description de votre fonction :

Rigoureux(se), méticuleux(se) et autonome, l'employé(e) à la recette communale assure la collecte des informations utiles à l'application des différentes taxes et redevances (préparation). Il/elle crée, tient à jour et contrôle les tableaux et bases de données. Il/elle prépare les rôles, procède à leur impression et à leur envoi et collabore avec le Directeur financier à la gestion du contentieux.

A l'aise avec l'environnement informatique, il/elle travaillera aussi avec des logiciels spécifiques pour la comptabilité, les taxes et les redevances.

Il/elle est en contact avec les citoyens pour répondre aux différents questionnements (volet contentieux) et assure le service au guichet.

Il/elle effectue diverses déclarations auprès d'instances extérieures.

Il/elle dépouille les extraits bancaires et gère divers courriers (analyse – rédaction – réponse) en collaboration avec le Directeur financier : médiations de dette, faillites, relations avec les notaires, etc.

Il/elle se charge du classement et de l'archivage des divers documents comptables.

Votre horaire :

Temps plein (38 heures/semaine)

Votre diplôme :

Niveau minimum : bachelier

Des connaissances en comptabilité constituent un atout.

Entrée en fonctions :

Engagement immédiat

Durée du contrat :

Contrat à durée indéterminée

Echelle de traitement : D6 (niveau bachelier)

Echelle de traitement : D.6 **RGB + 1%**
Groupe barémique : A

Classe d'âge : 18	Minimum : 16.174,07
Nombre d'échelons : 25	Maximum : 24.852,12

A la date du : 05-02-24

Index utilisé : 203,99

Augmentations			Montant traitement annuel	Montants mensuels indexés									
Nb Aug.	Period.	Montant		Ech.	Traitement	Foyer stat.	Resid stat.	Foyer non stat.	Resid non stat.	+ F. Stat.	+ R. Stat.	+ F. N. Stat.	+ R.N.Stat.
3	1	676,01	0	16.174,07	2.749,46	110,70	49,52	109,76	48,57	2.860,16	2.798,98	2.859,22	2.798,03
8	1	350,53	1	16.850,08	2.864,37	61,19	30,60	61,19	30,60	2.925,56	2.894,97	2.925,56	2.894,97
1	1	801,19	2	17.526,09	2.979,29	61,19	30,60	61,19	30,60	3.040,48	3.009,89	3.040,48	3.009,89
8	1	242,86	3	18.202,10	3.094,21	61,19	30,60	61,19	30,60	3.155,40	3.124,81	3.155,40	3.124,81
5	1	220,33	4	18.552,63	3.153,79	26,07	0,00	23,22	0,00	3.179,86	3.153,79	3.177,01	3.153,79
			5	18.903,16	3.213,38	0,00	0,00	0,00	0,00	3.213,38	3.213,38	3.213,38	3.213,38
			6	19.253,69	3.272,97	0,00	0,00	0,00	0,00	3.272,97	3.272,97	3.272,97	3.272,97
			7	19.604,22	3.332,55	0,00	0,00	0,00	0,00	3.332,55	3.332,55	3.332,55	3.332,55
			8	19.954,75	3.392,14	0,00	0,00	0,00	0,00	3.392,14	3.392,14	3.392,14	3.392,14
			9	20.305,28	3.451,73	0,00	0,00	0,00	0,00	3.451,73	3.451,73	3.451,73	3.451,73
			10	20.655,81	3.511,32	0,00	0,00	0,00	0,00	3.511,32	3.511,32	3.511,32	3.511,32
			11	21.006,34	3.570,90	0,00	0,00	0,00	0,00	3.570,90	3.570,90	3.570,90	3.570,90
			12	21.807,53	3.707,10	0,00	0,00	0,00	0,00	3.707,10	3.707,10	3.707,10	3.707,10
			13	22.050,39	3.748,38	0,00	0,00	0,00	0,00	3.748,38	3.748,38	3.748,38	3.748,38
			14	22.293,25	3.789,67	0,00	0,00	0,00	0,00	3.789,67	3.789,67	3.789,67	3.789,67
			15	22.536,11	3.830,95	0,00	0,00	0,00	0,00	3.830,95	3.830,95	3.830,95	3.830,95
			16	22.778,97	3.872,24	0,00	0,00	0,00	0,00	3.872,24	3.872,24	3.872,24	3.872,24
			17	23.021,83	3.913,52	0,00	0,00	0,00	0,00	3.913,52	3.913,52	3.913,52	3.913,52
			18	23.264,69	3.954,80	0,00	0,00	0,00	0,00	3.954,80	3.954,80	3.954,80	3.954,80
			19	23.507,55	3.996,09	0,00	0,00	0,00	0,00	3.996,09	3.996,09	3.996,09	3.996,09
			20	23.750,41	4.037,37	0,00	0,00	0,00	0,00	4.037,37	4.037,37	4.037,37	4.037,37
			21	23.970,74	4.074,83	0,00	0,00	0,00	0,00	4.074,83	4.074,83	4.074,83	4.074,83
			22	24.191,07	4.112,28	0,00	0,00	0,00	0,00	4.112,28	4.112,28	4.112,28	4.112,28
			23	24.411,40	4.149,73	0,00	0,00	0,00	0,00	4.149,73	4.149,73	4.149,73	4.149,73
			24	24.631,73	4.187,19	0,00	0,00	0,00	0,00	4.187,19	4.187,19	4.187,19	4.187,19
			25	24.852,06	4.224,64	0,00	0,00	0,00	0,00	4.224,64	4.224,64	4.224,64	4.224,64

Vos avantages en quelques mots-clés ?

Un environnement de travail de qualité, à une encablure du centre de Welkenraedt
Des défis professionnels motivants, aux côtés de collègues passionnés
Des formations continues pour développer votre potentiel
Pension complémentaire
Assurance groupe à un tarif avantageux
Service social collectif
Souci de la conciliation vie privée – vie professionnelle
Prime de fin d'année attractive

Remise des candidatures :

Sous peine de nullité, le dossier complet de candidature incluant les documents permettant le contrôle du respect des conditions de recrutement doit être envoyé à l'Administration communale de Welkenraedt à M. Vincent Bastin, gestionnaire RH, rue de l'École, n° 6 à 4840 Welkenraedt, au plus tard le 1^{er} mars 2024. Il peut être envoyé par e-mail à l'adresse vincent.bastin@4840.be Les dossiers de candidature incomplets ou tardifs ne seront pas pris en considération.

La candidature comportera les documents suivants :

- Une lettre de candidature motivée ;
- Un curriculum vitae ;
- Un extrait du casier judiciaire de moins de 2 mois ;
- Une copie du diplôme.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de M. Vincent BASTIN, gestionnaire des ressources humaines, au 087/899.181 durant les heures d'ouverture des bureaux ou par e-mail à l'adresse suivante : vincent.bastin@4840.be